



Impôts et changement d'adresse de mon ex mari

Par **CC63**, le **02/02/2008** à **23:22**

Bonjour !

Je suis divorcée depuis octobre 2007.

Dans le jugement de divorce, il était stipulé que les impôts locaux de l'année 2007 devaient être partagés par moitié pour chacun des époux.

Ayant effectué mes changements d'adresse auprès de l'administration, mais pas mon ex mari, et les impôts ne le retrouvant pas, ils me renvoient à payer la part de mon ex époux !! (la mienne ayant été payée dans les temps).

Je leur ai déjà renvoyé l'avis à deux reprises, en y joignant un extrait du jugement de divorce, mais dans la mesure où ils ne le retrouvent pas, l'avis m'est ensuite renvoyé !!

Il est hors de question que je paye sa part !!

Quels sont mes recours ??

Merci par avance.

Par **jeetendra**, le **03/02/2008** à **07:27**

bonjours, je vois mal l'administration fiscale au vu du jugement de divorce qui est clair vous obliger à payer la part fiscale de votre ex, courage, cordialement